



INSCRIPTION POUR LES VACANCES D'ETE A l'accueil de loisirs Espace Saint-Loup

Avril 2026

Madame, Monsieur,

L'été approche et vous aimeriez que votre enfant participe aux activités proposées par le service animation pendant l'été.

Dates d'ouverture : du lundi 06 au 31 juillet 2026

Afin d'organiser au mieux l'accueil de votre enfant, je vous remercie de bien vouloir l'inscrire en remplissant le tableau joint et le remettre **exclusivement sous enveloppe fermée au secrétariat de l'Espace Saint-Loup, ou par mail** : espace.saintloup@lesnoes.com avant le **jeudi 7 mai dernier délai**.

L'organisation d'un bel été à l'accueil de loisirs est conséquente, c'est pourquoi nous sommes obligés de vous demander de faire ces démarches dès à présent.

Pour vous, inscrire votre enfant dès le mois de mai vous permet aussi d'échelonner votre paiement si vous le souhaitez. Après un **premier versement entre le 01 et le 04 juin** pour réserver la place de votre enfant, vous pourrez **solder votre facture jusqu'au plus tard le vendredi 03 juillet**.

TRES IMPORTANT

ATTENTION ! Seuls les enfants réellement inscrits à l'aide du document joint et dont au moins le premier versement aura été effectué au plus tard le 04 juin seront acceptés cet été. Bien entendu, vous devrez également être à jour des dernières factures d'accueil de loisirs et de cantine.

Je vous précise également que notre capacité d'accueil est limitée par les normes imposées par la commission de sécurité, concernant les locaux, et par les normes d'encadrement des activités, pour le personnel. Sachez qu'il nous est impossible de déroger à ces règles et que nous nous réservons le droit d'arrêter les inscriptions dès que ces chiffres maxima seront atteints.

Si vous inscrivez votre enfant à l'accueil de loisirs, vous vous engagez à lui faire effectivement fréquenter cette structure car, de notre côté, la ville doit prévoir d'employer un certain nombre d'animateurs supplémentaires, retenir des moyens de transport, s'engager sur l'achat de billets d'entrées pour différentes sorties, etc.

Tout cela engage les finances de la commune, c'est pourquoi le respect de ce planning est important.

Tout changement, au cours de l'été, ne pourra être qu'exceptionnel et motivé.

Si après avoir inscrit votre enfant, vous voulez supprimer un ou plusieurs jours, voici la procédure OBLIGATOIRE :

QUI : uniquement les parents ou les responsables de l'enfant ;

QUAND : avant le 04 juin ;

COMMENT : par courrier ou par mail à espace.saintloup@lesnoes.com ;

A QUI : à Mme Karine Husson ou à M. Billings Dotse (un simple message oral ou donné à un animateur ne sera pas pris en compte)

Dans le cas contraire, tout changement non signalé selon ces règles entraînera la facturation des journées d'absence (sauf en cas de maladie, sur présentation immédiate d'un certificat médical, afin de permettre un remboursement total ou partiel, selon la situation).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

L'Adjointe au Maire
chargée des accueils de loisirs,

Marlène DUTERTRE



INSCRIPTION POUR L'ETE 2026

DOCUMENT A retourner impérativement sous enveloppe fermée ou par mail

au secrétariat de l'Espace Saint-Loup *avant le 07 mai*

Une copie *validée* vous sera remise lors de votre premier versement

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance : _ / _ /

Téléphone :

e-mail obligatoire :

(Cadre réservé à l'accueil de loisirs – ne pas cocher vous-même.)

ATELIER DES LUTINS

PRIM'OUSSES 6 – 8 ANS

ANIM'ADOS 11 – 13 ANS

PRIM'OUSSES 9 – 11 ANS

EVADO + DE 13 ANS

Mettre une croix dans chaque case correspondant à l'inscription de votre enfant

DATES	MATIN	CANTINE	APRES-MIDI	Activités		Séjour
Lundi 06 juillet						
Mardi 07 juillet						
Mercredi 08 juillet						
Jeudi 09 juillet						
Vendredi 10 juillet						
Lundi 13 juillet						
Mardi 14 juillet	FERIE					
Mercredi 15 juillet						
Jeudi 16 juillet						
Vendredi 17 juillet						
Lundi 20 juillet					Séjour 6-8 ans	
Mardi 21 juillet						
Mercredi 22 juillet						
Jeudi 23 juillet						
Vendredi 24 juillet						
Samedi 25 juillet					Séjour 9-12 ans	
Lundi 27 juillet						
Mardi 28 juillet						
Mercredi 29 juillet						
Jeudi 30 juillet						
Vendredi 31 juillet						

POUR INFORMATION

Rentrée des classes : mardi 01 septembre 2026 (pas de service périscolaire le matin)

**Réouverture des services périscolaires maternel et élémentaire : le mardi 01 septembre à 11h45.
(accueil du midi, cantine, accueil du soir et études surveillées)**

Utilisation de vos données personnelles

La ville des Noës-près-Troyes, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à l'exécution d'un contrat au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation.

Vos droits

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant ;
- du droit à la portabilité de vos données ;
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports (site de la Ville, expositions, supports d'information, presse...) sur lesquels les photographies et vidéos de votre enfant peuvent être diffusées.

Tout exercice de ces droits peut en contactant le Délégué à la Protection des Données, CDG10, Rond-Point Winston Churchill – 10300 Sainte-Savine ou dpo@cdg10.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.

M accepte – refuse (1) la collecte de ses données personnelles

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile